



parrainage de nouveaux pilotes

Tout pilote FFSA Karting, licencié en Aquitaine en 2009 et 2010, qui parrainera un nouveau concurrent sera remboursé de la moitié de sa licence 2010 par la CRK Aquitaine (hors cotisation club).

Sera considéré comme nouveau concurrent, tout pilote n'ayant jamais été licencié à la FFSA, devenant licencié d'une ASK d'Aquitaine et s'engageant à au moins trois courses du Championnat Open Atlantique 2010 dans l'une des catégories suivantes : MINIKART, MINIME, CADET, ROTAX MAX, ROTAX MAX MASTER, X 30, KZ 125, KZ 125G.

Le parrainage consiste à s'engager moralement auprès du nouveau concurrent afin de l'informer et le conseiller tout au long de la saison 2010. Le pilote-parrain devra également s'engager à participer à un minimum de trois courses au Championnat Open Atlantique 2010.

Précisions :

- un seul parrainage par pilote
- le remboursement se fera par la CRK en cours d'année 2010 après vérification des conditions demandées

FICHE DE PARRAINAGE

PILOTE PARRAIN :

NOM : Prénom :

Adresse :

E mail : @

Tél :

ASK : N° Licence :

NOUVEAU PILOTE :

NOM : Prénom :

Adresse :

E mail : @

Tél :

ASK : N° Licence :